

## Aides à l'habitat de la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne



### Tableau synthétique

(Application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026)

Aide financière	Conditions	Mode de calcul
<b>Prime Logements vacants</b>	Mise en location de logements vacants depuis plus de 2 ans Engagement de location pendant 6 ans d'un logement décent avec DPE entre classe A et E	prime forfaitaire de 5000 €
<b>Aide habitat indigne / très dégradé</b>	Travaux lourds selon les conditions fixées par l'ANAH	10% du montant HT des travaux retenus par l'ANAH
<b>Prime précarité énergétique</b>	dossier « Ma Prime Rénov Parcours Accompagné » ou dossier « Loc'Avantages » ou dossier « logement décent ».	prime forfaitaire de 1000 € pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs
<b>Aide autonomie de la personne</b>	Dossiers éligibles aux aides de l'ANAH	15 % du montant HT retenu par l'ANAH
<b>Aide aux travaux de ravalement de façade</b>	Travaux de ravalement de façade visible du domaine public avec ou sans isolation Logement en périmètre de protection de monument historique ou aide complémentaire à un dossier ANAH accompagné par un MAR	20 % du montant HT des travaux plafonné à 2500 € de subvention

Contact pour toute question : Christelle Leray – Animatrice du Service Habitat de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne –  
habitat@ccpsl.fr – 04.70.47.67.20 – 29, rue Marcellin Berthelot BP 56 – 03500 Saint-Pourçain sur Sioule